

"La feuille d'automne emportée par le vent en ronde monotone tombe en tourbillonnant ... "

L'automne est arrivé avec de belles journées ensoleillées qui ont permis aux vendangeurs de faire de belles récoltes même si elles sont peu abondantes.

Cet été à Saché, quatre grands rendez-vous sont devenus maintenant incontournables.

Le 21 juin, les musiciens ont animé la place Calder à l'occasion de la Fête de la Musique. Les amateurs de Rock se sont régalés et nombreux étaient ceux venus chanter et danser avec les trois groupes : *Non-Lieu*, *Kuniss* et *Magnetic Confusion*, dont le leader est un enfant de Saché.

Le 14 juillet est un jour de fête. Le concours de pêche à l'étang de Maurux est toujours très fréquenté par les enfants. En soirée, la fanfare *Oliba International* a partagé sa bonne humeur avec plusieurs dizaines de familles installées autour de la table balzacienne. Quelques 200 lampions ont été distribués pour la retraite aux flambeaux aux nombreux spectateurs venus assister au feu d'artifice tiré au pied du musée Balzac.

Depuis 7 ans, chaque dernier samedi de juillet, c'est Cinéma en plein air. D'année en année le nombre de spectateurs est croissant. Ils étaient plus d'une centaine à avoir profité du très beau film "*Elle s'en va*" avec Catherine Deneuve, en mangeant une glace offerte par la commune.

Saché est une étape maintenant indissociable de la tournée d'été du Théâtre de l'Ante. Le 8 août, sur la pelouse du jardin public, plus de 250 spectateurs ont assisté à la représentation de *Capitaine Fracasse* d'après Théophile Gautier.

Et cet automne, les animations font une grande place au théâtre.

Après la Compagnie des Diseurs moins cinq et sa nouvelle pièce *La Famille Cinéma*, après la magnifique soirée opéra *Carmen*, 4 Mars 1875 jouée dans la Grange du château de Saché avec les élèves de l'école Yves Elléouët, le 12 novembre, ce sera au tour de la compagnie Troll d'investir la salle Honoré de Balzac où Richard Petitsigne nous présentera en avant-première *Absurdus Desprogicum* et *Zai Zai Zai Zai*.

Les 8, 9 et 10 décembre, le Téléthron sera l'animation phare du week-end avec balade à mobylette, activités sportives pour tous, boum pour les enfants de l'école et le fil conducteur de cette manifestation : la création de la plus longue guirlande de fleurs en papier crépon au monde. Une soirée Soupes clôturera ce samedi avant le marché de Noël le dimanche.

Comme chacun peut s'en rendre compte, tout au long de l'année, notre village est très animé. Même si la participation des Sachéens est quelquefois modeste, notre programmation amène toujours dans la commune des spectateurs envious de notre dynamisme rural ou avides de fêtes et spectacles dans un cadre authentique.

Le Conseil Municipal

MANIFESTATIONS PROPOSÉES PAR LA MUNICIPALITÉ



Autour de la commémoration du 11 Novembre

11 novembre 2017, Commémoration de l'Armistice 14-18 à 11h au cimetière,

Vin d'honneur dans la salle Honoré de Balzac,

Repas des Anciens avec animation, à 12h30 salle H. de Balzac,

Renseignements et Réservations à la Mairie au 02.47.26.86.65.

MAIRIE DE SACHE

Place Alexander Calder
37190 Saché

Tél : 02.47.26.86.65

Fax : 02.47.65.76.83

mairie.sache@wanadoo.fr

HORAIRE D'OUVERTURE

Lundi - Mercredi - Jeudi 9 h 00 - 12 h 00 et 14 h 00 - 17 h 30
Mardi - Vendredi 9 h 00 - 12 h 00
Samedi 10 h 00 - 12 h 00
Fermeture le 1er jeudi du mois

PERMANENCE DES ÉLUS

Le Maire, le lundi ou sur rendez-vous
Les Adjointes et les Conseillers Municipaux, sur rendez-vous
Le Conseiller Départemental, le samedi 9 h - 10 h - Communauté Communes - Azay

BON À SAVOIR

Acceptation des propositions d'animation : 200 € pour la pièce de théâtre *Absurdus Desprogicum* le 12 novembre 2017, 4320 € pour l'atelier théâtre pendant les Temps d'Activités Périscolaires pour 2017/2018, 1160.50 € pour la pièce de théâtre *Lettre à Lulu* le 11 novembre 2018,

Maintien de l'organisation des Temps d'Activités Périscolaires les mardis et vendredi après-midi, avec école le mercredi matin, pour 2017/2018,

Acquisition d'une balançoire mixte (siège standard et personne à mobilité réduite), pour 3500 €,

Adoption des modifications du projet et approbation de la révision du Plan Local d'Urbanisme,

Subvention de 550 € à l'Association Sportive de la Vallée du Lys, 400 € au comité de jumelage de Nisa, 70 € à l'Association Protectrice des Animaux,

Validation du devis de la société Diaz Tu Production pour 2600 €, pour l'organisation du spectacle *Carmen, 4 mars 1875*.



LE CONSEIL A VOTÉ

Les comptes-rendus détaillés des Conseils Municipaux peuvent être consultés sur www.sache.fr ou en Mairie.

CHOCOLATS

L'Association des Parents d'Elèves organise une vente de chocolats De Neuville pour les fêtes de fin d'année, pour toutes les familles et habitants de la commune.

Les bons de commandes sont disponibles à la Mairie et sont à transmettre à l'Association avant le 10 novembre.

Les chocolats seront remis le 10 décembre à l'occasion du Marché de Noël.

Les bénéficiaires permettront de financer des activités pour les élèves de l'école.

Contact : Mme Simon 06.66.86.38.33 ou Mme Aubecq 06.74.58.27.09

TEMPS D'ACTIVITÉ PÉRISCOLAIRES

Cette année, les Temps d'Activité Périscolaires ont été reconduits gratuitement pour tous et ne sont en aucun cas de la garderie.

Nouvel atelier cette année, avec Richard Petitsigne, professionnel reconnu dans notre région, qui anime l'atelier Théâtre le mardi et vendredi, à la plus grande joie des enfants. Tous les élèves de primaire participeront à cet atelier. Aurélie Schnel fait découvrir l'Art de façon ludique et l'atelier Calder participera également aux activités. Tous les animateurs sont très motivés pour apporter un temps de loisir à tous les enfants !

CHOUETTE CLUB 37

L'engouement pour les drones ne cesse de croître, tant les produits sont de plus en plus performants, l'utilisation simplifiée, et les limites du possible toujours repoussées.

Mais l'utilisation d'un drone civil est soumise à la réglementation de la Direction Générale de l'Aviation Civile. Une utilisation non conforme aux règles édictées pour assurer la sécurité et le survol de certaines portions du territoire français sont passibles de lourdes amendes et de peines d'emprisonnement : il n'est pas possible de survoler une agglomération, ni des personnes et l'utilisation d'un drone doit respecter la vie privée.

Le Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer a édité une petite notice rappelant les 10 règles d'usage d'un drone civile : https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/Notice_drone_VF_FR_web-3_0.pdf.

Mais pourquoi risquer de voler seul lorsque l'on peut partager cette passion avec d'autres et sur un terrain prévu à cet effet. Le Chouette Club 37 Aéromodélisme de Saché peut vous accueillir et vous fera découvrir d'autres disciplines telles que le planeur, les avions à moteur (exclusivement électrique), l'hélicoptère, le vol en immersion, en toute sécurité et assuré (nécessite l'adhésion au Chouette Club 37).

Venez vous envoler avec nous.

Pour toutes informations :
Yves Normand - 06.11.84.26.37
yvesnormand@numericables.fr

SACHÉ OBTIENT SA 1ÈRE FLEUR !

Tout comme la préservation d'un patrimoine bâti de qualité, le fleurissement participe à l'attractivité de nos communes. Les habitants, les touristes ou visiteurs de notre région sont très sensibles à l'environnement naturel de nos villages. Saché n'échappe pas à la règle et c'est bien pour cela que l'équipe municipale s'est engagée depuis plusieurs années à l'amélioration du fleurissement sur toute la longueur de notre centre-bourg.

Cet engagement est maintenant récompensé : **Saché vient d'obtenir sa première Fleur** attribuée par l'Association Régionale pour le Fleurissement et l'Embellissement des Communes. Lors de sa visite le 23 Août dernier, le jury régional a noté particulièrement "un fleurissement réussi, un patrimoine bâti de qualité, un espace public soigné et bien conçu, le centre-bourg très propre avec un bon entretien du mobilier urbain".

Voilà bien des éloges qui nous encouragent à poursuivre nos efforts tant dans la stratégie d'embellissement de notre commune que dans une politique globale de fleurissement et de plantation principalement pour les arbres.

La qualité de l'accueil que nous devons à tout visiteur passe par ces engagements. L'attractivité de notre commune est l'affaire de tous.



C'est pour cela que chaque année, la commune récompense les maisons les plus fleuries lors de la cérémonie des vœux en janvier.

Nous vous encourageons donc tous à participer à cet effort de fleurissement et d'embellissement pour que notre commune garde cette première fleur et puisse, pourquoi pas, obtenir dans les années à venir une deuxième, une troisième et, qui sait, une quatrième Fleur !

Le club des anciens de Saché "Les Amis de la Vallée du Lys" organise différentes animations tout au long de l'année et notamment des après-midi jeux de société avec goûters un jeudi sur deux. Avec l'automne, les jours raccourcissent et dans quelques semaines l'hiver sera là. Si vous ne vous sentez pas assez sûrs pour circuler en voiture quand il pleut, quand le temps est maussade ou qu'il fait nuit, si vous ne conduisez pas ou si vous ne conduisez plus, **nous vous proposons de vous transporter gratuitement de votre domicile à la salle H. de Balzac. Pour cela, il faut être adhérent au club des "Amis de la Vallée du Lys" et vous inscrire à la Mairie.**

DÉCOUVREZ

"ISOLE TOIT MAIS PAS TOUT SEUL"

Savez-vous que 30% de la chaleur de nos habitations s'échappe par un toit non isolé ?

Et avec l'hiver qui arrive, c'est le bon moment de s'occuper de sa maison ! Alors, dites stop aux courants d'air et découvrez "Isole TOIT mais pas tout seul", une **action lancée par le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine** pour vous accompagner dans l'isolation de vos toitures !

Vous êtes propriétaire d'un logement et vous souhaitez améliorer le confort thermique de votre habitation ? Vous pouvez désormais faire appel au Parc !

Un conseiller se déplace gratuitement à votre domicile pour réaliser un état des lieux, vous renseigner sur les aides possibles et vous accompagner du début à la fin du chantier.

"Face à des démarchages intempestifs, il est important de rappeler que cet accompagnement est indépendant et gratuit".

Intéressés ? Besoin de plus d'informations ?

Contactez Sébastien Bodin au Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine :

02 41 53 66 00 ou par mail : s.bodin@parc-loire-anjou-touraine.fr

AIDE AUX FAMILLES

Nous vous rappelons que la Municipalité accorde une aide de 15€ par enfant de Saché, jusqu'à ses 18 ans, pour son inscription à une activité sportive ou musicale. Pour en bénéficier, il suffit de fournir à la mairie un justificatif d'inscription à son activité avec le montant de la cotisation, accompagné d'un RIB.

27 octobre

Remise des prix du fleurissement du Val de L'Indre et des Maisons fleuries, salle H. de Balzac, à 16h30.

4 Novembre

Fête de la Si'trouille, pour les enfants de la commune, lecture de contes à partir de 16h à la Bibliothèque, goûter et départ de la déambulation déguisée dans le village, (Attention, les enfants devront obligatoirement être accompagnés de leurs parents !), Bibliothèque et Saché Anim'.

11 Novembre

Commémoration de l'Armistice 14/18 - Voir détails au recto.

12 Novembre

Soirée Théâtre *Absurdus Desprogicum* (montage de textes de Pierre Desproges), et *Zaï Zaï Zaï Zaï* (adaptation de la BD de Fabcaro), salle H. de Balzac, à 17h00, Compagnie Troll.

Entrée libre - Participation au chapeau pour les artistes.

18 Novembre

Loto, salle H. de Balzac, à partir de 20 h, Association Sportive de la Vallée du Lys.

8, 9 et 10 Décembre - TELETHON

8 Décembre

Vente de papier crépon pour la guirlande de fleurs de 17h00 à 18h30.

9 Décembre

Balade mobylette, départ place Calder, à 10h, 2€.

Boum de Noël, réservée aux enfants de l'école Yves Elléouët, salle H. de Balzac, de 14h à 17h.

Confection de la guirlande de fleurs crépon la plus longue au monde, foyer de la salle H. de Balzac, 16h. Record à enregistrer au livre Guinness des records.

Activités sportives pour tous, place Calder.

Soirée Soupes, 19h.

10 Décembre

Marché de Noël, Place Calder et salle H. de Balzac, Saché Anim' et Association des Parents d'Elèves.

- Tous les bénéfices de ces animations seront reversés au Téléthon 37 -

16 Décembre :

Concours de belote, salle H. de Balzac, à partir de 13h30, Anciens Combattants AFN.

31 décembre :

Réveillon du Nouvel An, salle H. de Balzac, Amis de la vallée du Lys.

Château et Musée de Saché

4 novembre et 2 décembre : Visites-atelier Modelage "de Balzac à Rodin, l'Art et la Comédie Humaine"

26 octobre : Atelier modelage "de Balzac à Rodin"*

2 novembre : Atelier d'imprimerie "Des Ours et des Singes"*

28 Décembre et 4 janvier : "Les histoires de Bilboquet"*

*Animations Jeune Public

Tél. : 02 47 26 86 50,
museebalzac@cg37.fr
www.musee-balzac.fr

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Place Alexander Calder
 Tél : 02.47.73.22.57

Horaires d'ouverture

Lundi - Mardi - Jeudi
 Vendredi - Samedi
 9h00 - 12h00

Fermé le mercredi

DÉCHÈTERIE SACHÉ

ZA Les Aunays
 37190 Saché
 02 47 73 25 52

Horaires d'ouverture

Lundi - Vendredi
 9h00-12h00
 Mercredi - Samedi
 13h30-18h00

DÉCHÈTERIE AZAY

Rue Gustave Eiffel
 37190 Azay le Rideau

Horaires d'ouverture

Lundi - Vendredi
 13h30-18h00
 Mardi - Mercredi - Samedi
 9h00-12h00 et 13h30-18h00



OPÉRA "CARMEN, 4 MARS 1875"
 AVEC LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE

